

Réserve naturelle nationale des Terres australes françaises

Second plan de gestion 2018 – 2027

Volet B – Plan opérationnel

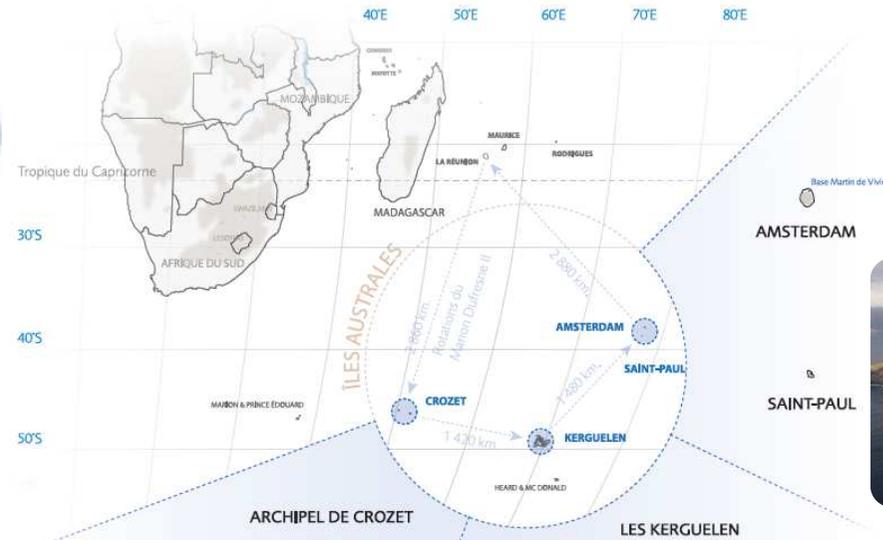


La réserve naturelle nationale des Terres australes françaises

Éléments de contexte



LES ÎLES AUSTRALES

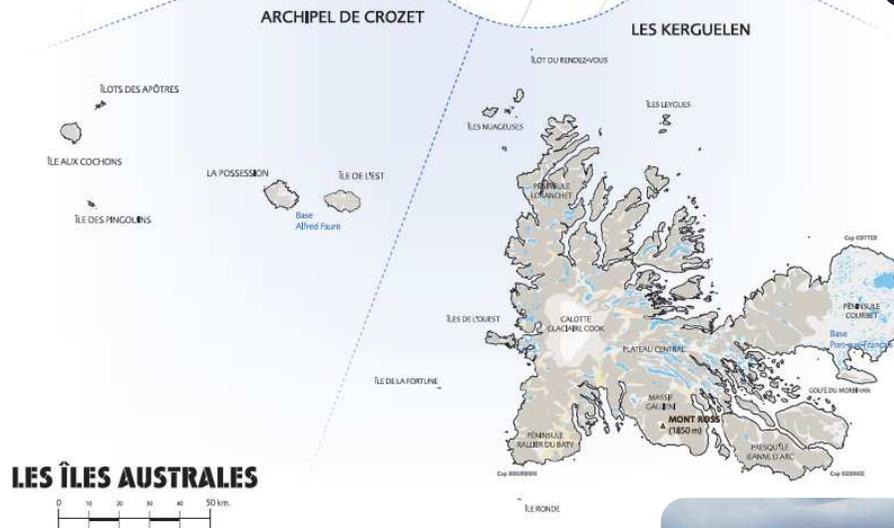


En zone subantarctique (45°S - 50°S)

- Archipel de **Crozet**
- Iles **Kerguelen**

En zone subtropicale (38°S)

- Iles **Saint-Paul** et **Amsterdam**

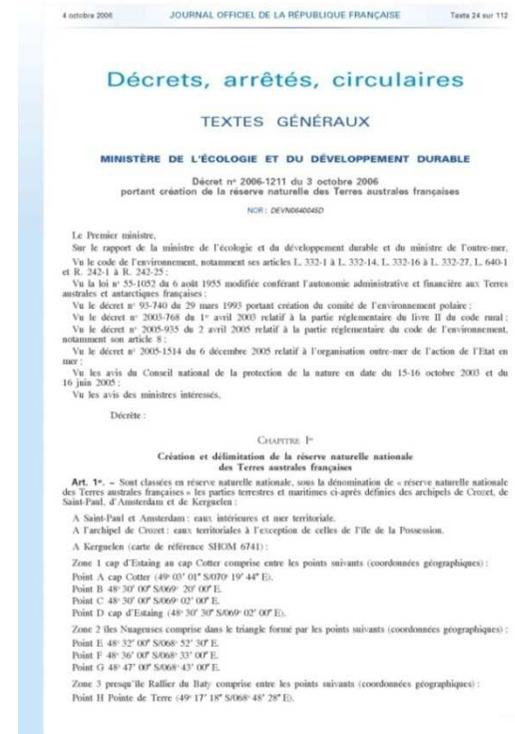


RNN DES TERRES AUSTRALES FRANÇAISES

Création et extension

→ Nécessité de protéger le patrimoine naturel sur le long terme

- **Octobre 2006:** Création de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises (Décret interministériel)
- **Décembre 2016:** Extension marine de la Réserve naturelle (Modification du décret interministériel)
- **Mars 2017:** Arrêté de protection autour de la Réserve naturelle → application de la réglementation environnementale de la Réserve à l'ensemble de la ZEE (1,6 millions km²)
- **Plus grande Réserve naturelle de France depuis 2006 et 6^{ème} AMP au monde**
- **Plus grande zone de protection marine au monde**



	2006	2016
Terrestre (km ²)	7 668	7 668
Marine (km ²)	15 703	665 301
TOTAL (km²)	23 371	672 969

RNN DES TERRES AUSTRALES FRANÇAISES

Gouvernance

Gestionnaire: préfet, administrateur supérieur des TAAF

Instances consultatives (définies par le Code de l'Environnement) :

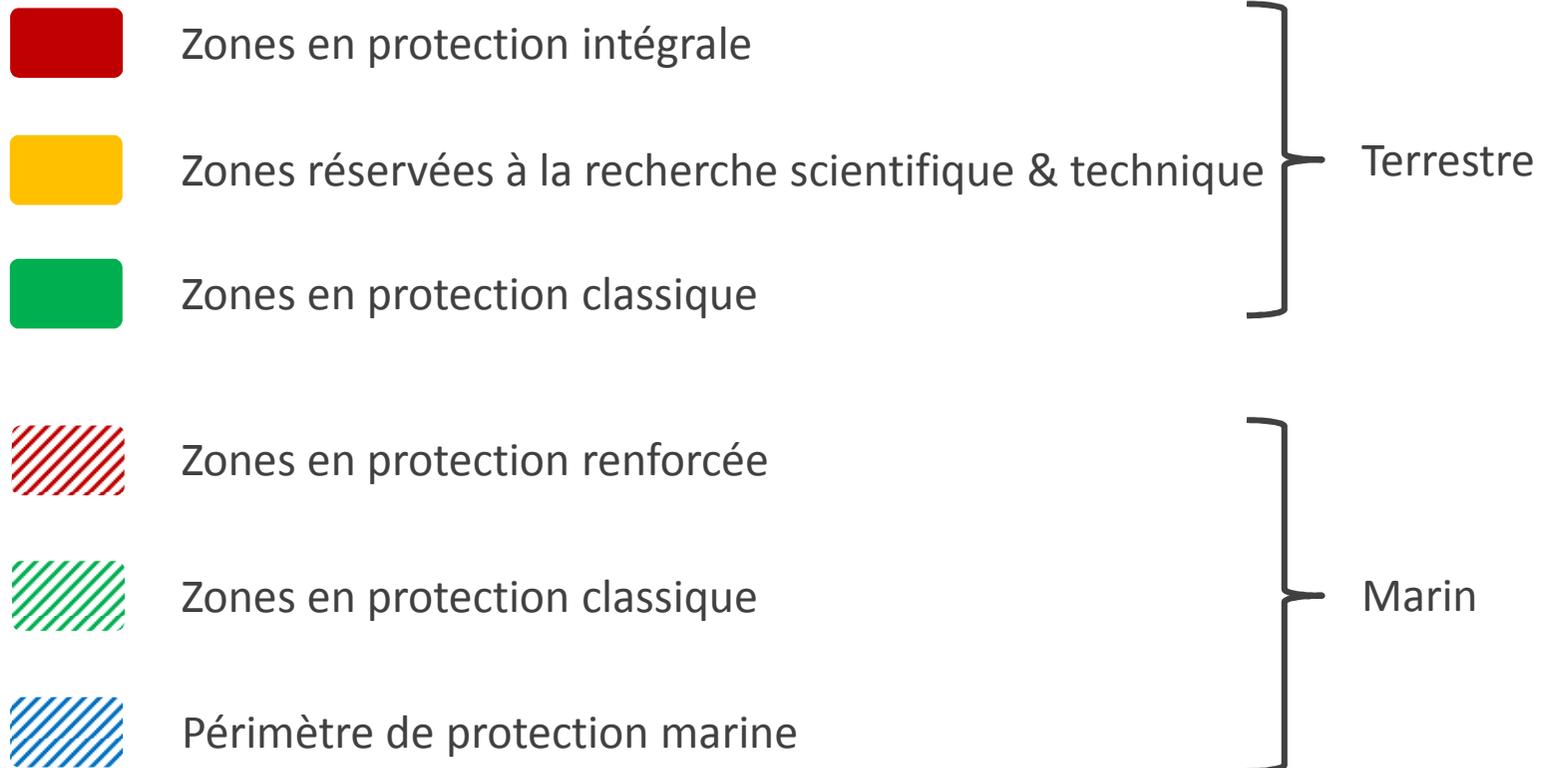
- **Conseil scientifique = Comité de l'Environnement Polaire (CEP)** des TAAF: avis scientifique pour la gestion des activités.
- **Comité consultatif** = Conseil consultatif des TAAF + 6 membres (représentants des armements de pêche, de la société civile, de l'action de l'Etat en mer). Avis sur le fonctionnement, la gestion et les conditions d'application des mesures prévues par la décision de classement en réserve naturelle



RNN DES TERRES AUSTRALES FRANÇAISES

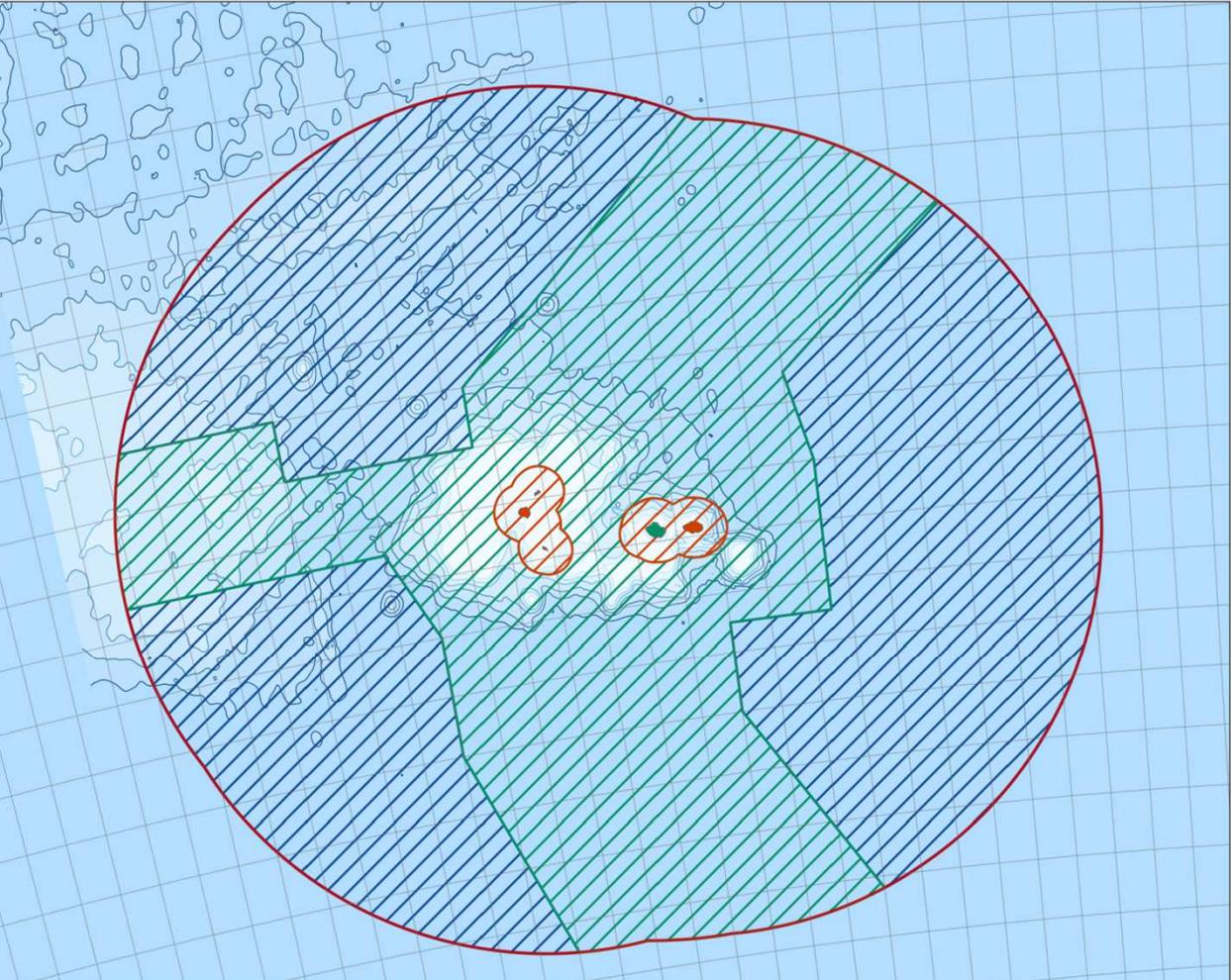
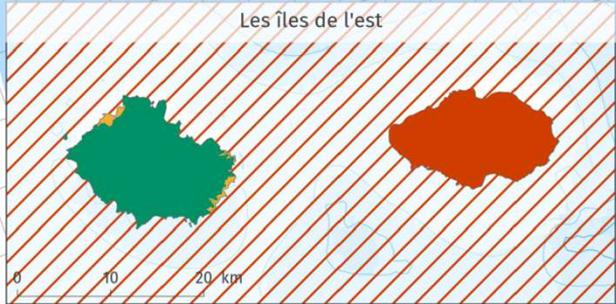
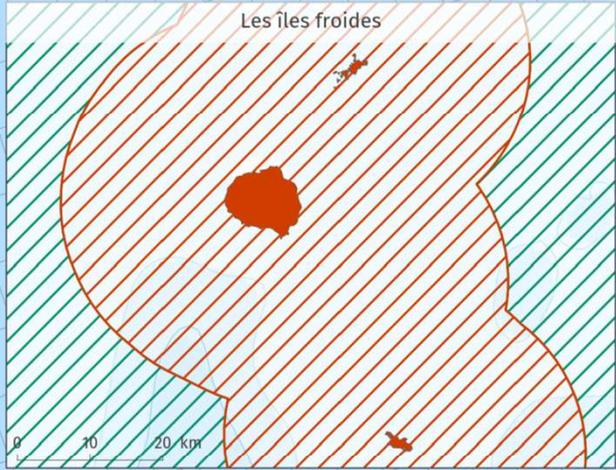
Périmètre et statuts de protection

Une Réserve naturelle, 5 types de classement:



1°E 40°E 41°E 42°E 43°E 44°E 45°E 46°E 47°E 48°E 49°E 50°E 51°E 52°E 53°E 54°E 55°E 56°E 57°E 58°E 59°E

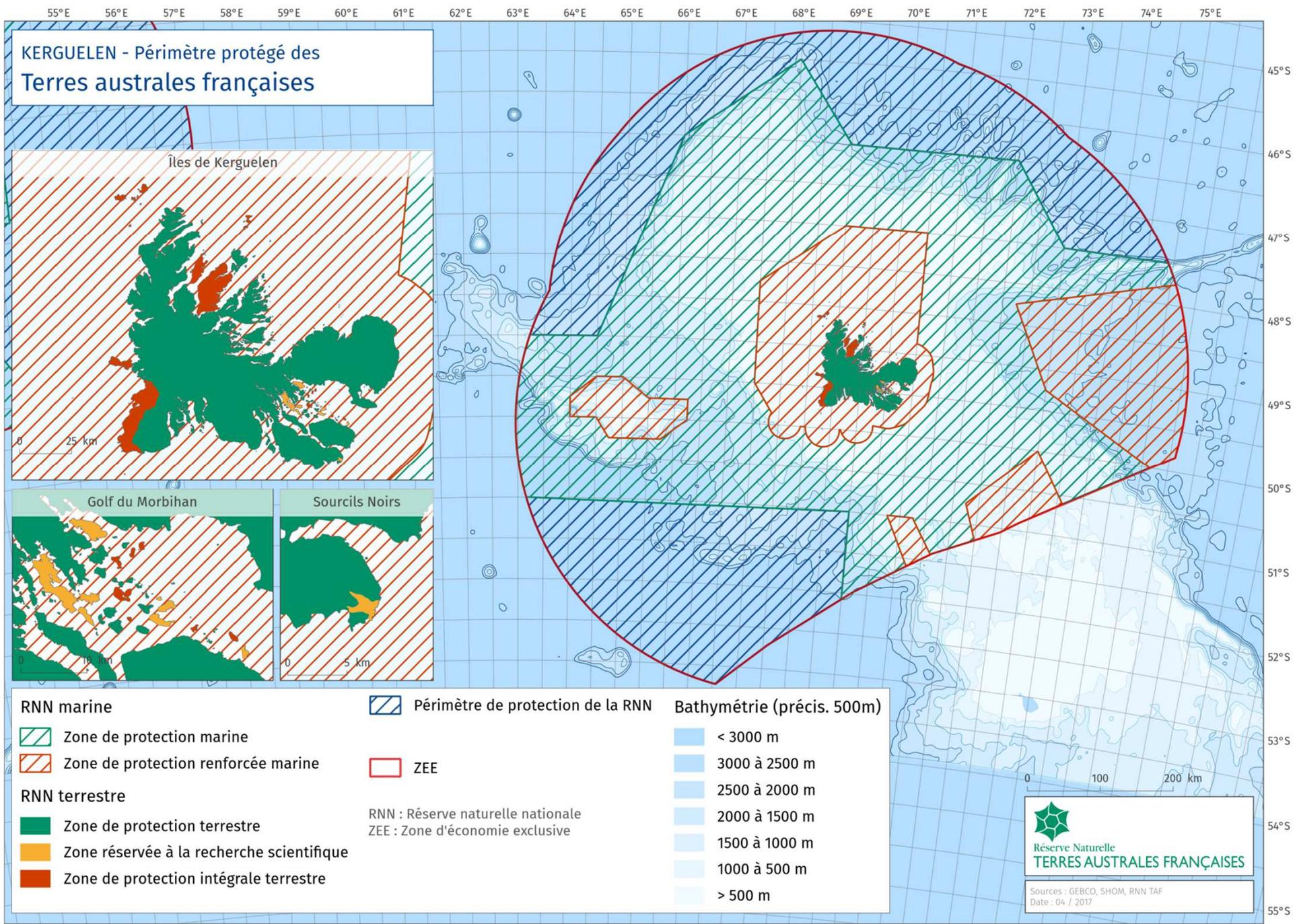
CROZET - Périmètre protégé des Terres australes françaises



RNN marine	Périmètre de protection de la RNN	Bathymétrie (précis. 500m)
Zone de protection marine	ZEE	< 3000 m
Zone de protection renforcée marine		3000 à 2500 m
RNN terrestre		2500 à 2000 m
Zone de protection terrestre		2000 à 1500 m
Zone réservée à la recherche scientifique		1500 à 1000 m
Zone de protection intégrale terrestre		1000 à 500 m
	RNN : Réserve naturelle nationale	> 500 m
	ZEE : Zone d'économie exclusive	

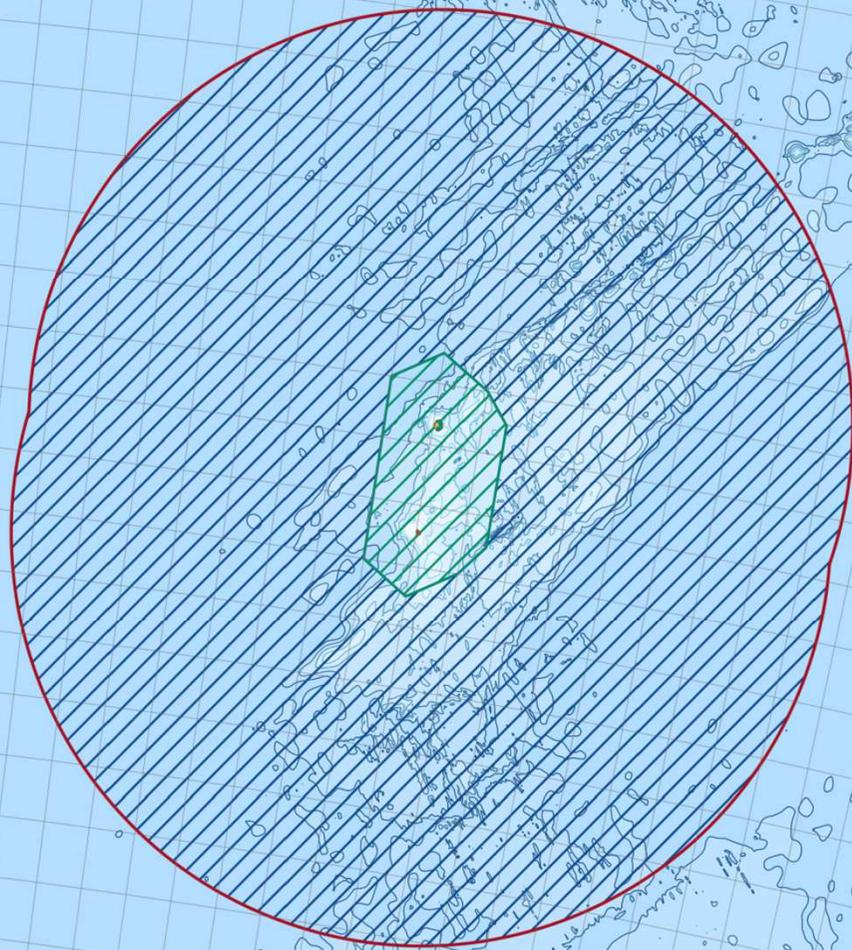
Sources : GEBCO, SHOM, RNN TAF
Date : 04 / 2017

43°S
44°S
45°S
46°S
47°S
48°S
49°S
50°S
51°S
52°S
53°S



65°E 66°E 67°E 68°E 69°E 70°E 71°E 72°E 73°E 74°E 75°E 76°E 77°E 78°E 79°E 80°E 81°E 82°E

ST PAUL & AMSTERDAM - Périmètre protégé des Terres australes françaises



RNN marine 2016 - style 1

- Zone de protection marine
- Zone de protection renforcée marine

RNN terrestre

- Zone de protection terrestre
- Zone réservée à la recherche scientifique
- Zone de protection intégrale terrestre

Périmètre de protection de la RNN

ZEE

RNN : Réserve naturelle nationale
ZEE : Zone d'économie exclusive

Bathymétrie 500m

- < 3000 m
- 3000 à 2500 m
- 2500 à 2000 m
- 2000 à 1500 m
- 1500 à 1000 m
- 1000 à 500 m
- > 500 m



Sources : GEBCO, SHOM, RNN TAF
Date : 04 / 2017

34°S
35°S
36°S
37°S
38°S
39°S
40°S
41°S
42°S
43°S

Une biodiversité exceptionnelle à protéger



ÉCOLOGIE DES ILES AUSTRALES

Des territoires atypiques

- Milieu insulaire / Eloignement de tout continent → Peu d'espèces
- Conditions environnementales extrêmes → Adaptation des organismes → Endémisme important
- Ecosystèmes simplifiés → très vulnérables
- Forte productivité marine, biomasse importante de poissons → zone d'alimentation majeure pour la faune subantarctique
- Sites uniques de reproduction et de mue:
 - **Plus grosses colonies d'oiseaux marins au monde**
 - **Forte concentration de mammifères marins**



ÉCOLOGIE DES ILES AUSTRALES

Une biodiversité exceptionnelle

Un patrimoine biologique riche et préservé, extrêmement sensible aux perturbations extérieures



MENACES

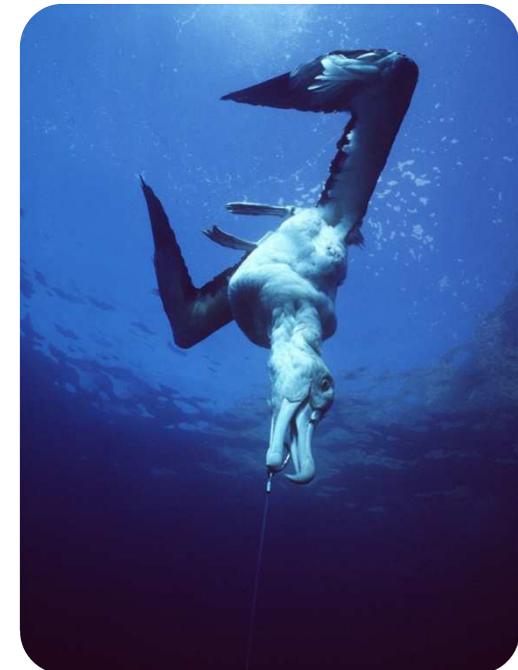
Menaces externes

- Impacts des changements climatiques globaux



Menaces internes

- Espèces exotiques végétales et animales
- Pêche illégale et mortalité aviaire, captures accessoires et accidentelles
- Pollutions (déchets, hydrocarbures, eaux usées)
- Dérangement par l'homme



USAGES

2 usages majeurs dans le périmètre de la Réserve naturelle:

- la pêche

- Pêche à la légine – Crozet et Kerguelen
- Pêche à la langouste – Amsterdam & St Paul

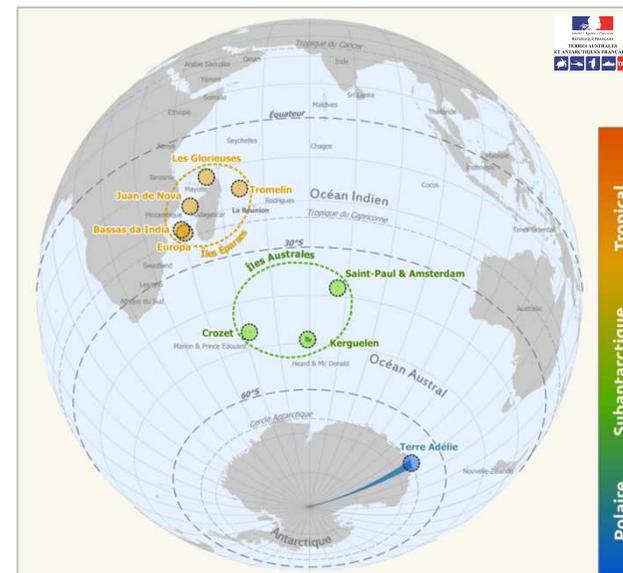


- la recherche scientifique

- Laboratoire à ciel ouvert
- Campagnes scientifiques à terre (IPEV) et en mer (IFREMER)
- Apporte un cadre d'excellence scientifique pour les opérations de gestion
- TAAF = **Observatoire unique pour l'étude des changements climatiques** et ses impacts sur les milieux et la biodiversité



Ifremer





Second Plan de gestion (2018 – 2027)

- Plan de gestion = document-cadre pour la gestion du site
- 1^{er} plan de gestion quinquennal: 2011-2015 (+ prolongation en 2016)
- Evaluation en 2016 (CS = comité d'évaluation) => validation le 4 octobre 2016
- **2017: Elaboration du 2nd plan de gestion décennal (2018-2027)**

Défi double:

- Inscrire l'action de la Réserve naturelle dans la **continuité du 1^{er} plan de gestion**,
- Définir de nouveaux objectifs de gestion à moyen et long termes liés à l'**extension marine de la Réserve naturelle**

Structure du plan de gestion

3 Tomes:

- Etat des lieux
- **Plan de gestion opérationnel**
- Tableau de bord / Catalogue des indicateurs



CHRONOLOGIE

- **CS février 2017** : présentation du projet d'ossature du PdG + échanges avec les membres
- **Présentation et échanges en interne TAAF et partenaires scientifiques et institutionnels** (DAC-OI, IPEV, MNHN)

→ **Document partagé**

→ **Architecture du plan de gestion stabilisée**

- **Avril 2017**: initiation de la rédaction des 95 fiches Action et **sollicitation des experts**
- **CS juin et septembre 2017**: **Avis positif sur les fiches rédigées du 2nd plan de gestion**
- **CC décembre 2017**: **Avis positif sur le 2nd plan de gestion**
- **Passage CNPN en juin 2018**: **Avis positif**

Etapes en cours:

- Consultation publique (jusqu'au 14 novembre)
- Avis du CMUB (13 novembre)





Enjeux et facteurs de réussite du plan de gestion

Enjeu 1 – Le caractère sauvage des Terres australes françaises

Objectif à
Long Terme

Conserver le caractère sauvage des Terres australes françaises

Objectifs Opérationnels

4

- Réduire l’empreinte écologique des bases subantarctiques
- Démanteler les infrastructures inutilisées
- Limiter l’impact anthropique des activités hors des bases
- Réduire l’empreinte écologique des navires

Enjeu 2 – Le bon état de préservation des écosystèmes terrestres austraux

Objectif à
Long Terme

Préserver le bon état écologique des écosystèmes terrestres austraux

Objectifs Opérationnels

7

- Renforcer et optimiser la dynamique des populations de *Phylica arborea*
- Maitriser, et si possible éliminer, les espèces végétales introduites présentant un risque d'invasion biologique sur le territoire
- Gérer les populations de mammifères introduits menaçant les espèces indigènes et les milieux
- Réduire l'introduction et la dispersion d'espèces allochtones via les personnes amenées à fréquenter la réserve
- Réduire l'introduction et la dispersion d'espèces allochtones via le fret
- Détecter au plus vite les introductions d'espèces sur le territoire
- Renforcer les connaissances sur les espèces et écosystèmes terrestres dans le périmètre de la réserve

Enjeu 3 – Des écosystèmes marins austraux riches et diversifiés

Objectif à
Long Terme

Connaître la diversité et la richesse des espèces et des écosystèmes marins pour mieux les conserver

Objectifs Opérationnels

8

- Capitaliser les données existantes sur le milieu marin
- Disposer d'une bathymétrie et d'une grille de données environnementales de bonne qualité
- Améliorer les connaissances sur les habitats marins afin d'adapter au mieux les mesures de gestion de la Réserve
- Identifier et caractériser les zones fonctionnelles essentielles
- Identifier les sources de pressions sur les écosystèmes marins afin de mettre en place des mesures de gestion adaptées
- Améliorer la connaissance sur les milieux marins de Saint-Paul et Amsterdam
- Améliorer les connaissances sur l'impact des espèces exotiques marines sur les milieux et espèces
- Améliorer la connaissance sur les services écosystémiques

Enjeu 4 – De fortes concentrations d’oiseaux et mammifères marins

Objectif à Long Terme	Maintenir les populations d’oiseaux et mammifères marins
-----------------------	---

Objectifs Opérationnels	2
<ul style="list-style-type: none">• Améliorer la dynamique des populations d’oiseaux menacés• Renforcer et développer les connaissances sur les oiseaux et mammifères marins	

Enjeu 5 – Des populations d'espèces marines exploitées de manière durable

Objectif à
Long Terme

Assurer le maintien et/ou restaurer les populations d'espèces marines exploitées

Objectifs Opérationnels

5

- Maintenir et développer l'acquisition de connaissances sur les ressources marines exploitées
- Renforcer le cadre de gestion des pêcheries
- Limiter les prises accidentelles et accessoires
- Limiter les interactions orques / cachalots avec les bateaux de pêche
- Echanger avec les acteurs de la pêche australe

Enjeu 6 – Un territoire sentinelle

Objectif à Long Terme	Suivre l'évolution de la biodiversité à long terme pour assurer sa conservation et mieux comprendre les changements globaux sur les écosystèmes insulaires subantarctiques	
Objectifs Opérationnels		4
<ul style="list-style-type: none">• Mieux connaître les groupes taxonomiques méconnus• Mieux connaître les secteurs géographiques peu prospectés• Comprendre les effets à long terme des changements globaux à l'échelle locale et globale afin de mieux adapter la gestion et la réglementation de la réserve naturelle• Suivre l'état de conservation des espèces et milieux terrestres		

Enjeu 7 – Un patrimoine culturel unique

Objectif à Long Terme	Conserver la mémoire du patrimoine culturel des Terres australes françaises pour sa valorisation sur le territoire et à l'extérieur
-----------------------	--

Objectifs Opérationnels	2
<ul style="list-style-type: none">• Compléter les connaissances relatives à la présence humaine ancienne dans la réserve• Protéger et conserver le patrimoine historique matériel présent au sein de la réserve naturelle	

Facteur de réussite 1 – Bon fonctionnement de la réserve

Objectif à Long Terme	Garantir un fonctionnement optimal de la réserve
-----------------------	---

Objectifs Opérationnels	6
<ul style="list-style-type: none">• Disposer d'un cadre réglementaire et institutionnel• Faire appliquer la réglementation dans la réserve• Disposer d'outils permettant d'orienter la stratégie de conservation des espèces• Disposer d'outils de saisie et d'exploitation des données et des échantillons récoltés sur le terrain• Doter la réserve d'un plan de gestion évolutif et d'outils de rapportage• Inscrire la réserve dans les réseaux nationaux et internationaux d'acteurs	

Facteur de réussite 2 – Sensibilisation et communication

Objectif à Long Terme	Assurer la connaissance et la reconnaissance de la réserve et ses enjeux
-----------------------	---

Objectifs Opérationnels	3
<ul style="list-style-type: none">• Disposer d'une stratégie de communication• Renforcer la communication et la sensibilisation des usagers de la réserve naturelle et du grand public• Amplifier la visibilité de la réserve au travers des médias et des événements	

Vivre avec,
et pour la Nature.



Merci